

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

Séance du : 14 novembre 2022
Président : M. Marco CARENZA
Rapport sur : Préavis N° 2022/69
Rapportrice : Mme Doris ULDRY

LE CONSEIL COMMUNAL DE NYON

vu le préavis N° 2022/69 concernant le projet de rénovation de la ferme des Allévays,
ouï les conclusions du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide :

1. de prendre acte des résultats de l'atelier programmatique traitant du projet de rénovation de la ferme des Allévays ;
2. d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 90'000.- TTC pour financer des études de faisabilité pour la rénovation de la ferme des Allévays ;
3. de porter ce montant en augmentation du compte N° 9143.20 – *Dépenses du patrimoine administratif*, dépense amortissable en 5 ans.

Les conclusions du préavis sont acceptées par 82 oui et 3 abstentions.

Pour extrait conforme levé le 15 novembre 2022.

l'attestent

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE NYON

Le Président :

La Secrétaire :

